

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1532)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS112

présenté par  
M. Issindou, rapporteur

-----

### ARTICLE 22

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« précédents alinéas »,

la référence :

« I à III ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel